



Compte de Résultat

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 662 353	1 579 900
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 435	429
Chiffre d'affaires net	1 664 789	1 580 329
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 568	4 608
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 027	9 131
Autres produits	876	3 637
Total I	1 678 260	1 597 706
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	986 557	972 182
Variations de stock	-38 805	-54 718
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-40 230	-40 225
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	318 825	311 547
Impôts, taxes et versements assimilés	37 092	35 348
Salaires et traitements	245 584	177 311
Charges sociales	16 262	21 985
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 158	35 894
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	24 293	18 849
Total II	1 585 735	1 478 173
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	92 525	119 533
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	282	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	282	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 272	2 406
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 272	2 406
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 990	-2 406
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	89 535	117 127

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		4 090
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		4 090
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		4 090
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 257	25 614
Total des produits (I+III+V+VII)	1 678 542	1 601 796
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 605 264	1 506 193
BENEFICE OU PERTE	73 278	95 602
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A3M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 873 251 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 73 278 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 173			36 173
Immobilisations incorporelles	36 173			36 173
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	15 405	7 343		22 748
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	160 417	32 006		192 423
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 405			11 405
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	187 228	39 349		226 576
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 255			24 255
Immobilisations financières	24 255			24 255
ACTIF IMMOBILISE	247 656	39 349		287 005

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 349		39 349
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 349		39 349
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	35 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	35 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	650	299		949
Immobilisations incorporelles	650	299		949
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 349	4 145		11 494
- Installations générales, agencements aménagements divers	120 743	31 713		152 456
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 210			10 210
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	138 301	35 858		174 159
ACTIF IMMOBILISE	138 951	36 158		175 109

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 253 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 255		24 255
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231	231	
Autres	51 917	51 917	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 849	3 849	
Total	80 253	55 997	24 255
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	31 971
Intérêts courus s/valeurs mobilière	282
Total	32 253

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	625	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	125	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 610 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	226 915	86 021	140 895	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 507	250 507		
Dettes fiscales et sociales	100 381	100 381		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 818	32 818		
Produits constatés d'avance				
Total	610 621	469 726	140 895	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 763			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	81 872			
(**) Dont envers les associés	19 335			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 19 335 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 446
Associés - intérêts courus	498
Dettes provis. pr congés à payer	5 993
Personnel - autres charges à payer	11 900
Charges sociales s/congés à payer	944
Org.sociaux - charges à payer	33 928
Etat - autres charges à payer	31 158
Taxe d apprentissage CAP	183
Clients - RRR à accorder	160
Total	87 209

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 849		
Total	3 849		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement du fond de commerce (Emprunt 200 000 €)	99 779
Garantie de la République Française (PGE 150 000 €)	135 000
Avals et cautions	234 779
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	234 779
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A3M
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : Boulevard de Diepholz Centre commercial Super U - 79100 THOUARS
841 639 842 RCS NIORT

DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 08 FEVRIER 2024

Extrait d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 73 278 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	73 278 euros
A titre de dividendes aux associés	20 000 euros
<i>Soit 40 euros par part</i>	

Le solde	53 278 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 237 004 euros.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Ouvrant droit à abattement de 40%	N'ouvrant pas droit à abattement de 40%
20 000 euros	20 000 euros <i>Soit 40 euros par part</i>	Néant

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

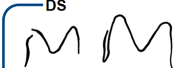
L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

DS


Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

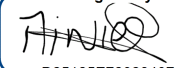
L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

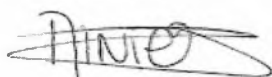
Exercice	Montant distribué	Ouvrant à la réfaction (selon législation en vigueur)	N'ouvrant pas droit à la réfaction (selon législation en vigueur)
30 septembre 2020	Néant	Néant	Néant
30 septembre 2021	Néant	Néant	Néant
30 septembre 2022	90 000 euros	90 000 euros	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant

DocuSigned by:

D25125E72028407...

SARL A3M

Certifié conforme
Le Gérant

Etats Financiers

Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 173	949	224	523
Fonds commercial (1)	35 000		35 000	35 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 748	11 494	11 254	8 056
Autres immobilisations corporelles	203 828	162 665	41 163	40 870
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 255		24 255	24 255
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	287 005	175 109	111 896	108 705
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	465 336		465 336	426 531
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	231		231	192
Autres créances	51 917		51 917	35 132
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 282		100 282	
Disponibilités	139 739		139 739	321 561
Charges constatées d'avance (3)	3 849		3 849	3 468
TOTAL ACTIF CIRCULANT	761 354		761 354	786 885
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 048 359	175 109	873 251	895 590
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	6 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	625	625
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	183 726	178 154
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	73 278	95 602
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	262 630	280 631
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	226 915	273 024
Emprunts et dettes diverses (3)	19 854	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 507	221 842
Dettes fiscales et sociales	100 381	110 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 964	9 731
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	610 621	614 959
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	873 251	895 590
(1) Dont à plus d'un an (a)	140 895	195 049
(1) Dont à moins d'un an (a)	469 726	419 910
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		